

## Approbation de la composition nominative de Comité Particulier

**Comité Particulier de l'application :**  
 QB11 – Mortiers et produits connexes

**Président :** M. JUNG, UNEEF  
**Vice-Président :** Christine GILLIOT, CSTB  
**Secrétaire :** Kevin TRIPOT, CSTB

	Membre titulaire, représentant de l'organisme						Membre suppléant, le cas échéant					
	Nom	Organisme	Date nomination	Date nomination +3 ans	Date nomination +4 ans	Date nomination +5 ans	Nom	Organisme	Date nomination	Date nomination +3 ans	Date nomination +4 ans	Date nomination +5 ans
<b>Collège FABRICANTS*</b> Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 3 à 10	M. DEBEAUPUIS	PRB	29/09/17				M. COLAS	PRB	29/09/17			
	Mme MEINERS	SIKA	29/09/17									
	M. ANTONI	KIESEL	29/09/17									
	M. BOLLE REDDAT	MAPEI France	29/09/17									
	M. COCCHI	BENFER SCHOMBURG	29/09/17									
	M. QUANDALLE	CERMIX	29/09/17									
	Mme BALESTE	Saint-Gobain WEBER	29/09/17									
	M. SIZAROLS	BOSTIK	29/09/17									
	M. CADOT	CESA	29/09/17									
	M. SOUDEE	VPI	29/09/17									
	X	X	X									
<b>Collège UTILISATEURS/PRE SCRIPTEURS*</b> Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 3 à 10	Mme JANIN	SCHLUTER	29/09/17									
	M. TOFFOLI	CAPEB	29/09/17									
	M. CARETTE	UNECB-FFB	29/09/17									
	M. FENOLLOSA	BUTECH	29/09/17									
	M. RIVIERE	RIVIERE SARL	29/09/17									

	M. FERREIRA	UNEEF	29/09/17									
	M. SERRI	UMGO FFB	29/09/17									
	X	X	X									
	M. JUNG	UNEEF	29/09/17									
	M. GUEGAN	XELLA	29/09/17									
Collège ORGANISMES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIONS* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 3 à 10	Mme MERLIN	CETEN APAVE INTERNATIONAL	29/09/17				M. PLAGNOL	CETEN APAVE INTERNATIONAL	29/09/17			
	M. DEMARQUE	BUREAU VERITAS	29/09/17									
	M. SARI	CTMNC	29/09/17				M. LAPEYRONNE	CTMNC	29/09/17			
	M. JURASZEK	SOCOTEC	29/09/17									
	Mme ANTOINE DALLO	CERIB	29/09/17									
	Mme LARQUETOUX	BUREAU VERITAS	29/09/17									
	M. DESFORGES	CSTB	29/09/17				M. FAU	CSTB	29/09/17			

(\*) Le nombre et l'intitulé des collèges sont ceux définis dans le référentiel de certification

(\*\*) Le mandat du membre est établi pour une durée de trois ans. Ce mandat est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de un an dans la limite de trois renouvellements sauf dénonciation sans juste motif par le CSTB ou le membre, par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant l'échéance de la période en cours lors du renouvellement.

Le symbole x signifie que le membre n'a pas autorisé la publication des informations le concernant sur le site internet du CSTB.

Note : les modifications par rapport à la composition nominative antérieure sont mises en évidence (trait, grisé, gras...)

Composition nominative n°2 approuvée le : 27/06/2018

Par le responsable d'application (nom, visa) : Christine GILLIOT

